

# Les acteurs de l'alternance

La signature d'un contrat en alternance implique l'intervention de trois acteurs : l'entreprise d'accueil, le centre de formation et l'alternant.

**La formation en alternance ne peut être couronnée de succès sans l'engagement des trois acteurs !**



## L'ALTERNANT

- S'engage avec motivation dans son projet professionnel.
- Suit avec assiduité la formation au sein du centre de formation.
- Respecte le règlement intérieur et l'organisation de l'entreprise.



## LE CENTRE DE FORMATION

- S'engage à dispenser une formation générale et pratique selon le contenu du programme dans le référentiel du diplôme visé.
- Réalise le suivi personnalisé de l'alternant.
- Se coordonne avec l'entreprise pour développer les compétences attendues de l'alternant et l'amener vers l'autonomie professionnelle.



## L'ENTREPRISE LE TUTEUR OU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

### Le tuteur ou maître d'apprentissage :

- S'assure que les tâches confiées à l'alternant soient en rapport avec son référentiel d'activités professionnelles.
- Fait coïncider la théorie vue en centre de formation avec la mise en pratique en entreprise.
- Veille à ce que le livret de suivi soit tenu à jour lors d'entretiens de suivi réguliers avec l'alternant.
- Rencontre le formateur du centre de formation pour faire le suivi du parcours de l'alternant.

### L'entreprise :

- Désigne un tuteur ou maître d'apprentissage.
- Prépare l'arrivée de l'alternant.
- Prend en charge les procédures administratives (contrat de travail, horaires, congés...).
- Confie à l'alternant des missions en lien avec sa formation.